Bretagne unie

Supplément spécial et gratuit du Courrier de l'Unité au n° 48 - ISSN 0756-0044 - Comité pour l'unité administrative de la Bretagne, BP 49032, 44090 Nantes / Naoned Cedex 1. www.cuab.org

Manifestation pour une Bretagne à cinq départements : tous à Nantes le 22 juin

Rendez-vous dimanche 22 juin à 15 h, place de Bretagne, pour une Bretagne réunifiée de dimension européenne et pour qu'un référendum soit organisé dès cette année. A moins d'un an des régionales de 2004, il est capital que tous se mobilisent pour dire oui à la Loire-Atlantique en région Bretagne. Le conseil régional de Bretagne et le conseil général de Loire-Atlantique ont déjà émis des vœux favorables à la réunification. Il est donc temps de passer aux actes !

Soyons au rendez-vous de la démocratie pour la réunification de la Bretagne

En Bretagne, il existe un consensus pour la réunification. Celui de la population de la région administrative et de la Loire-Atlantique, et celui des vœux favorables à la réunification du 22 juin et du 2 juillet 2001 du conseil régional et du conseil général de Loire-Atlantique.

Une démocratie est faite d'acteurs qui ont des droits et des devoirs, concitoyens et élus en sont co-responsables. Dès lors, nous manifestons à Nantes le 22 juin pour que s'engage sans délai supplémentaire - nous avons déjà perdu deux années ! - la procédure de réunification. Nous savons que d'autres régions, dont la Normandie, vont demander des modifications de leurs limites sur l'initiative de leurs assemblées territoriales ou par des propositions de loi de leurs parlementaires. Nous demandons aussi la même égalité de traitement pour la Bretagne.

Le Premier ministre déclarait le 7 décembre 2002 à Caen : « Le temps où l'Etat prenait ses ciseaux pour découper les territoires est terminé. Nous sommes trop attachés à la vitalité des territoires pour ne pas leur laisser l'organisation de leur propre destin. La constitution permettra cela. Aujourd'hui le gouvernement n'a aucun projet de découpage régional qui serait préfabriqué. » Prenons acte de l'aveu d'un découpage arbitraire et prenons en considération cet engagement de l'État à permettre aux populations et à leurs élus de décider par eux-mêmes de leur cadre régional. D'autant plus qu'effectivement la Constitution a été modifiée et autorise dans son article 72-1 la consultation des citoyens pour la modification des limites régionales. C'est le seul élément nouveau au plan législatif, mais il est de taille. En effet, c'est bien aux habitants de se prononcer sur la région de leur choix ! Les vœux de nos assemblées territoriales ont reçu le soutien de près de 4 000 élus signataires de la Charte pour la réunification. Le 22 juin, ils sont invités à défiler en tête pour témoigner du caractère majoritaire de la revendication. Ainsi confortés, nous attendons des conseils de Bretagne et de Loire Atlantique qu'ils réitèrent sans plus attendre la demande exprimée en 2001 au gouvernement. Jamais la réunification n'a été ainsi à portée de main, ni dans un contexte institutionnel aussi favorable. La manifestation doit donc devenir un fait historique irréversible et nous sommes tous invités à y participer activement et le plus massivement possible ! Vive la démocratie, et demain nous vivrons dans la vraie région Bretagne indispensable à notre épanouissement.

Alain Grand-Guillot,
président du CUAB

Au sommaire

Pourquoi manifester le 22 juin
Pages 2 et 3

L'appel du conseil culturel de Bretagne
Page 4

Loire-Atlantique, Bretagne : des vœux pour la réunification
Page 5

La réunification utile à tous
Pages 6 et 7

Une région unifiée taillée pour l'Europe
Page 8

Les acteurs économiques de la réunification
Page 9

La culture bretonne, bien vivante en Loire-Atlantique !
Page 10

Toutes les infos pratiques sur la manifestation
Page 11

Qu'est-ce que le CUAB ?

Le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne est une association indépendante de tout parti politique. Tout adhérent du CUAB refuse toute utilisation de l'identité bretonne qui poursuivrait des objectifs xénophobes et d'exclusion.

Depuis 2001, il associe sa démarche à celle des élus par la Charte de l'unité signée déjà par près de 4 000 élus ou conseils municipaux, aux entreprises et aux personnalités sociales, culturelles et sportives par la Charte des entreprises et la Charte de la société civile.

Alan Stivell : « Parce que la partition est un crime contre les droits de l'humain »

Alan Stivell, signataire de la Charte de la société civile pour la réunification.

En tant que personne humaine, je ressens l'amputation du territoire de la Bretagne très douloureusement : en premier, parce que c'est une agression portée au droit des gens de garder ou pas ce qui est à eux ; c'est donc un crime, au plein sens du mot, contre la démocratie, les droits de l'humain, et, tout simplement, le droit. Ce territoire appartient à tous les Bretons, jusqu'à preuve du contraire : un référendum, organisé dans des conditions honnêtes (longue campagne, équité médiatique, etc), vérifiables internationalement, pourra le confirmer. Le Pays Nantais, la Loire-Atlantique est bretonne, dans le sens qu'elle appartient légalement au territoire breton, et les œuvres de l'Etat français pétainiste ne sont pas légitimes à mes yeux. Je rappelle qu'on a beaucoup plus longtemps parlé Breton dans ce midi de la Bretagne que dans d'autres endroits.

Quand la Bretagne sera administrativement réunie, elle sera, bien sûr, plus forte aux points de vue économique et autres.

Le Pays Nantais en bénéficiera, car la Bretagne est une entité qui parle aux gens, ceci dans le monde entier, que je sillonne régulièrement. Qu'est-ce qui pourra empêcher alors les Nantais (et d'ailleurs tous les Bretons) de continuer à commercer sans entrave avec tout l'Ouest français ? Je serais curieux de le savoir. Emañ Bro-an-Naoned e Breizh, da viken.

Manifestation à NANTES
pour la Loire-Atlantique en Région Bretagne
DIMANCHE 22 JUIN 2003
15 h, place Bretagne

Le 22 juin, la semaine de décision des élus de Loire-Atlantique et de la région Bretagne

Le dimanche 22 juin, nous serons *jour pour jour deux ans après le* vœu favorable à la réunification du conseil général de Loire-Atlantique.

Mais la manifestation est surtout importante à cette date, car le conseil général de Loire-Atlantique se réunit les 26 et 27 juin, et le conseil régional de la Bretagne administrative sera en session les 30 juin et 1er juillet. C'est donc bien avant la réunion de ces deux assemblées bretonnes qui portent la clé de la réunification que la population bretonne doit se manifester dans la rue. La manifestation à Nantes se situe aussi en amont du référendum du 6 juillet pour la révision des découpages administratifs et politiques de la Corse.

La consultation des citoyens qui est possible pour la Corse, vraie probablement demain pour la Normandie, doit aussi être vraie pour la Bretagne aujourd'hui.

Le conseil général de Loire-Atlantique et le conseil régional de la Bretagne administrative se sont prononcés en faveur de la réunification.

Aujourd'hui, la volonté de réunification exprimée par les élus, il y a deux ans, doit se traduire désormais dans les faits.

Le texte sur la modification des limites régionales

Le feu vert de la loi pour la réunification

Le texte sur la modification de limites régionales est l'article L 4122-1 du Code général des collectivités territoriales. Il indique notamment ceci : « Les limites territoriales des régions sont modifiées par la loi après consultation des conseils régionaux et des conseils généraux intéressés. La modification des limites territoriales des régions peut être demandée par les conseils régionaux et les conseils généraux intéressés. » La récente révision de la Constitution a permis une innovation très importante par l'article 72-1 : « Lorsqu'il est envisagé de créer une collectivité territoriale dotée d'un statut particulier ou de modifier son organisation, il peut être décidé par la loi de consulter les électeurs inscrits dans le ressort des collectivités intéressées. La modification des limites des collectivités territoriales peut également donner lieu à la consultation des électeurs dans les conditions prévues par la loi. » cela signifie que c'est le Parlement qui décide par une loi d'autoriser la consultation des citoyens et qui, au terme de la procédure, décide par une seconde loi de modifier ou non une limite régionale.

A noter enfin que le processus de la réunification peut être déclenché :

- Soit par une démarche du conseil régional de Bretagne et du conseil général de Loire-Atantique demandant au gouvernement de saisir le Parlement pour organiser la consultation des citoyens.
- Soit par une démarche des parlementaires qui déposent une proposition de loi en ce sens.

Patrick Mareschal, à l'initiative du vœu de la Loire-Atlantique

Patrick Mareschal, conseiller général, Bretagne Unie.

Vous avez souscrit à la Charte des élus pour la réunification, pourquoi ?

Patrick Mareschal. Comme vous le savez, en juin 2001, j'avais pris l'initiative, d'un vœu du conseil général sur la « reconnaissance institutionnelle de l'identité bretonne en Loire-Atlantique ». Ce vœu, adopté à la quasi-unanimité (trois abstentions, un contre), demandait clairement au Gouvernement « d'initier le processus législatif permettant de réunir les cinq départements bretons ». C'est donc tout naturellement que j'ai signé la Charte des élus pour la réunification. Cette démarche est importante : elle atteste que la volonté de réunification n'est pas le fait d'une minorité de nostalgiques ou limitée aux cercles culturels, mais qu'elle est partagée par une large majorité des citoyens et de leurs élus. Après la récente réforme constitutionnelle, rien ne s'oppose plus à la consultation par référendum des citoyens des cinq départements bretons. C'est maintenant qu'il appartient au parlement de lancer le processus législatif.

Quel est l'intérêt de la réunification est-elle utile à la Loire-Atlantique ?

P.M. Le mouvement continu vers la mondialisation porte en lui le risque de l'uniformisation des forces puissantes sont à l'œuvre, qui poussent à associer globalisation et uniformisation, dans un but de domination idéologique, politique et économique. Face à ces forces, la résistance s'organise partout pour que l'ouverture sur le monde et la multiplication des échanges ne signifie pas uniformisation, négation des identités et des cultures, appauvrissement de la diversité du patrimoine de l'humanité. Parallèlement, entreprises et territoires s'organisent autour de concepts nouveaux de développement local : personnalisation des rapports humains, qualité de fabrication, innovation et originalité des produits, identification claire de leur origine, y sont des éléments essentiels de la compétitivité du territoire.

Qu'attend le conseil général pour concrétiser le vœu de 2001 ?

P.M. L'Assemblée départementale a exprimé sa position par un vœu et mandaté son président pour le transmettre au gouvernement. Ce qui a été fait. Il appartient au président de saisir de nouveau le gouvernement pour réitérer sa demande dans les conditions actuelles, parce qu'il ne s'agit plus du même gouvernement et que nous sommes dans le cadre d'une nouvelle réforme constitutionnelle.

Philippe Combes : « Pour retrouver notre famille d'origine »

Philippe Combes est maire du Gâvre.

Qu'est-ce qui vous a conduit à souscrire à la Charte des élus pour la réunification ?

Philippe Combes. L'Histoire de la ville du Gâvre est attachée à l'Histoire de la Bretagne. L'image touristique que l'on souhaite développer est tout à fait plus porteuse et réelle dans le cadre de la Bretagne. La Région Pays-de-la-Loire ayant une image culturelle et géographique floue, le département de Loire-Atlantique est donc obligé de mettre en valeur seul le tourisme par l'attrait "Bretagne Sud", sans pouvoir bénéficier d'une cohésion et d'une campagne touristique d'ensemble avec les quatre autres départements bretons.

Qu'est-ce qui vous choque le plus dans la partition actuelle ?

P.C. C'est la sensation d'avoir été exclu de sa famille d'origine et de se retrouver dans une famille recomposée et d'adoption. Aujourd'hui, les Pays-de-La-Loire ne tiennent guère à un nouveau découpage, différentes fonctions tant administratives que politiques étant installées. Il est pourtant important de vivre en concordance avec ses racines, sa culture. Non pas qu'être Breton, soit une forme de supériorité quelconque. Il s'agit simplement de se trouver à sa place où l'on doit naturellement être.

Qu'attendez-vous de la réunification ?

P.C. De pouvoir développer une image plus valorisante de la Loire-Atlantique et sortir de celle construite artificiellement des Pays-de-la-Loire. Il s'agit aussi d'appartenir, en apportant la puissance économique du pôle Nantes-Saint-Nazaire, à une région Bretagne lisible pour l'Europe dans le cadre de la décentralisation.

Jean-Pierre Thomin : « Il est capital que les élus locaux se manifestent »

Jean-Pierre Thomin, maire de Landerneau, conseiller régional de Bretagne.

Vous avez voté avec votre conseil municipal la charte des élus pour la réunification, pourquoi ?

Jean-Pierre Thomin. Le conseil municipal de Landerneau s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur de l'unité administrative de la Bretagne et en particulier l'an dernier dans le cadre de propositions que nous avons faites au Premier ministre à propos de la décentralisation. Cet avis a été émis à l'unanimité des membres du conseil municipal. Il me semble capital qu'aujourd'hui les élus locaux de toute la Bretagne se manifestent au côté des associations et en particulier du CUAB, pour témoigner de leur attachement à la Bretagne à cinq départements. C'est bien sur le respect de la Bretagne historique et le refus politique d'un découpage artificiel imposé par Pétain et le gouvernement de Vichy. C'est aussi la volonté de retrouver la Bretagne dans toute sa plénitude culturelle. Mais, pour aujourd'hui et pour demain, c'est aussi - et c'est un Bas-breton qui vous parle - l'absolue nécessité de construire une région forte en Europe, grâce au poids économique de Nantes-Saint-Nazaire. Et c'est pour le Pays Nantais l'assurance avec la Bretagne d'être le grand port international d'une grande région maritime d'Europe.

Pourquoi ne parle-t'on pas de la réunification dans le projet *Bretagne 2015* ?

J.-P.T. Le président du conseil régional est très frileux sur cette question comme sur tout ce qui concerne l'histoire, la langue et la culture bretonnes. Il a sans doute ses raisons pour cela. C'est pourquoi le document *Bretagne 2015* qu'il a fait élaborer, comme avant-programme des élections régionales de l'an prochain ne dit rien de la langue bretonne et rien non plus de l'unité administrative. Je l'ai interrogé en séance à ce sujet, mais il n'a pas daigné répondre. Alors, il faut continuer à agir et à saisir toutes les occasions pour faire avancer l'idée et le dossier. A cet égard l'adhésion de plus en plus importante de la population des cinq départements est un encouragement à aller de l'avant.

Qu'attend le conseil régional pour concrétiser le vœu de 2001 ?

J.-P.T. J'ai été de ceux qui ont poussé pour que le conseil régional de Bretagne adopte à nouveau un vœu en faveur de la réunification, à la suite du vœu que le conseil général de Loire-Atlantique a adopté le 22 juin 2001.

Aujourd'hui, de nouveaux dispositifs législatifs sont en cours de préparation. Sitôt que ces textes seront parus, nous proposerons que le conseil régional de Bretagne demande au Gouvernement l'organisation d'un référendum sur la réunification de la Bretagne, en espérant être suivis par une majorité de conseillers régionaux.

L'exemple de la Normandie, initié par le député de l'Eure Hervé Morin

Hervé Morin montre aujourd'hui la voie en Normandie.

Hervé Morin, député de l'Eure, est président du groupe Udf de l'Assemblée nationale et créateur de l'Association pour la réunification de la Normandie.

Bretagne Unie : Quelle est la procédure juridique la mieux adaptée pour la réunification de la Normandie ?

Hervé Morin. La révision constitutionnelle a désormais ouvert le référendum à ces questions. L'article 72-1 indique en effet que « la modification des limites des collectivités territoriales peut également donner lieu à la consultation des électeurs dans les conditions prévues par la loi ». Dès lors, pour faire sauter les verrous des présidents des assemblées régionales qui par définition ne peuvent être favorables au regroupement de deux régions, l'organisation d'un référendum décidé par le Parlement me paraît la solution la plus facile.

Il suffit d'une loi votée dans les mêmes termes par les deux assemblées (parlement et sénat) indiquant la question posée aux électeurs et les conditions d'organisation de la consultation et la date du scrutin. C'est sur ce principe que les Corses vont être consultés en juillet sur leur nouveau statut.

Les parlementaires peuvent donc saisir le gouvernement. Envisagez-vous de constituer un groupe transrégional au parlement, Bretagne, Normandie, Savoie... , pour faire aboutir les démarches de réunification ?

H.M. C'est en effet une possibilité. Cependant, chaque redéfinition des limites régionales correspond à des problématiques particulières et je crains qu'à vouloir trop embrasser on étreigne mal.

Comment placer la réunification de la Normandie et de la Bretagne dans une réflexion globale à l'échelle de l'hexagone ?

H.M. Le Premier ministre lui même indiquait dans une interview qu'à terme il n'y aurait probablement plus qu'une dizaine de régions en France. Il est certain que les régions prendront une place croissante dans la définition d'une stratégie de développement à moyen et long terme. Elles joueront de plus en plus un rôle de chef de file chargées de définir les grandes politiques d'aménagement du territoire. Ces régions seront d'autant plus fortes qu'elles auront des racines profondes qui leur permettront de puiser en elles l'énergie pour mener des politiques ambitieuses. La réunification de la Normandie n'est pas un combat en souvenir du passé, c'est un combat pour l'avenir.

Philippe Chon, vigneron : « Nantes est en Bretagne depuis 1 000 ans »

Bretagne Unie. Pouvez vous nous présenter votre activité ?

Philippe Chon. Je suis associé avec mon frère et mes parents, au sein de l'EARL Chon et Fils, 40 hectares de vignes s'étendant sur la commune du Loroux-Bottereau, en Muscadet, Gros Plant, Sauvignon de Pays, et Vin rouge de Pays. J'ai obtenu le diplôme d'œnologue à la fac de Bordeaux. Nous avons obtenu ces trois dernières années des médailles d'or à Paris pour notre Muscadet.

Pourquoi vos bouteilles portent la mention *Produit de Bretagne* ?

P.C. C'est une initiative personnelle, car il me semble important d'identifier la région de production. Pour moi, ce n'est pas extraordinaire, mais une démarche toute naturelle : Nantes est en Bretagne depuis plus de 1 000 ans !

Que pensez-vous de l'utilisation de l'identité bretonne dans le monde économique et viticole en particulier ?

P.C. Je pense que s'il y avait plus de promotions utilisant l'image de la région bretonne ou l'associant à des produits tels que la marque *Huître de Bretagne*, cela apporterait un plus, je pense que c'est un élément qui doit faire partie d'une stratégie globale. Je voudrais parler aussi du cas des Vins de Pays, confrontés à un problème d'image de marque sous le signe *Vin de Pays du Jardin de la France*. En effet, une réglementation impose depuis quelques années que ce signe supplante le signe *Vin de Pays des marches de Bretagne* sur l'étiquette. Cette publicité est mauvaise et j'ai répondu à un questionnaire d'organisme professionnel que ce signe ne veut rien dire et ne me concerne pas, étant en Bretagne et non pas en Anjou-Touraine.

Qu'attendez-vous de la Loire-Atlantique en région Bretagne ?

P.C. C'est pour moi, surtout un vote du cœur. Concrètement, je crois que cela éviterait l'argent dépensé pour des choses artificielles, cela permettrait de clarifier de nombreux domaines et de prendre acte de la donne européenne et l'émergence des régions. Je pense par exemple aux projets d'aménagement, au tourisme, à la promotion internationale, au pays de Redon écartelé. Cela permettra aux gens de bien se sentir dans leur identité.

La Maison créative
Large choix d'articles de loisirs créatifs, travaux manuels, animation d'ateliers
Distribution sur toute la Bretagne
Tél/fax. 02 97 73 75 41
13, Rue du Général de Gaulle
56 140 Malestroit (Mor-Bihan)

Patrick Malrieu : « La partition ? C'est comme si on enlevait 1/5ème de la France »

Patrick Malrieu est président du Conseil culturel de Bretagne. Une référence dans la promotion et la défense de la culture bretonne. Pour lui, la partition « est vécue comme une amputation » à laquelle il est grand temps de remédier.

Bretagne Unie. Quel lien voyez-vous entre la manifestation du 22 mars pour la langue bretonne à Rennes[1] et celle du 22 juin à Nantes ?

Patrick Malrieu. La reconnaissance de la langue bretonne et la réunification de la Bretagne comptent parmi les revendications les plus systématiques et les plus sensibles des Bretons. Et ceci s'explique bien car ces deux demandes concernent en fait la reconnaissance et l'expression de leur identité. Dans le cas de langue, il est clair que la population considère le breton comme une part essentielle de son patrimoine, y compris pour les gens qui ne le parlent pas. En ce qui concerne la partition de la Loire-Atlantique, nous sommes en fait face au même besoin de respect d'identité.

Patrick Malrieu est l'un des maîtres d'œuvre de la manifestation pour la langue bretonne du 22 mars, à Rennes.

B.U. Qu'est-ce qui vous choque le plus dans la partition ?

P.M. C'est d'abord qu'en dehors de toute concertation de la population, le gouvernement de Vichy (et tous les autres qui ont suivi depuis) a décidé de séparer la Loire-Inférieure de la Bretagne. Cette partition est vécue par la population comme une amputation, comme une atteinte à son identité. Retirer la Loire-Atlantique et le château des Ducs de la Bretagne n'est ni plus ni moins aberrant et iconoclaste que de décréter brusquement que la France perd un cinquième de son territoire dont Versailles et la Bastille ! Au-delà de l'Histoire, il y a toute la réalité humaine et culturelle qui ne cesse de témoigner de l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Et le fait surtout que depuis 60 ans, cette volonté de réunification fasse autant sinon plus d'adeptes. Malgré les millions dépensés par l'administration pour essayer d'extirper ce sentiment de la tête des gens et pour essayer de crédibiliser la région factice des Pays de Loire. A quelle pensée tortueuse et à quels fantasmes correspond cette région artificielle ? Combien de temps encore la politique pourra-t-elle écraser la démocratie ?

B.U. Les Bretons doivent-ils aussi saisir l'opportunité d'un référendum ?

P.M. Aujourd'hui, la France découvre - enfin ! - la possibilité de référendum local et nous parle à nouveau de décentralisation. Tant mieux ! Cela peut être une chance, tant pour les régions que pour la France elle-même. Encore faut-il que cette décentralisation se fasse avec les populations et leurs structures représentatives et associatives, que les hommes politiques osent s'affranchir du carcan des appareils parisiens et jacobins et se fassent les porte-paroles des réalités locales, que les instances au pouvoir acceptent cette diversité culturelle qu'elles réclament pour la France au niveau international mais qu'elles se refusent de respecter chez elles. Tout en restant vigilant et sans naïveté béate, il ne s'agit pas de bouder les nouvelles possibilités qu'on peut considérer comme historiques, dans la mesure où c'est la première fois qu'elles s'offrent à nous, au moins depuis soixante ans. D'où la nécessité de se mobiliser, encore plus que d'habitude, pour enfin permettre aux Bretons de recouvrer la capacité de vivre ensemble, afin que demain ils ne soient pas devenus des pions dans un échiquier mondialisé mais continuent à exprimer leur personnalité et leur originalité.

[1] *Cette manifestation, organisée par le Conseil culturel de Bretagne, Diwan, Div Yezh, Dihun, l'Union des Enseignants de Bretons, a réuni plus de 15 000 personnes à Rennes.*

Canal de l'unité : Mélanie Guyomard donne un nouveau rendez-vous le 21 septembre

Mélanie Guyomard, miss Bretagne en 2001, élue à Saint-Herblain.

Parmi les nombreuses personnalités favorables à la réunification, Mélanie Guyomard appelle à la poursuite du mouvement le 21 septembre, sur le canal de Nantes à Brest. L'idée ? Faire du canal le symbole de l'unité bretonne. Portrait et témoignage.

B.U. Comment de miss Bretagne êtes-vous devenue une militante de la réunification ?

Mélanie Guyomard. J'avais appris qu'il y avait une manifestation le 30 juin 2001 à Nantes et nous avions décidé d'y aller en famille. Pourquoi ai-je mis mon écharpe de miss Bretagne au lieu de m'y rendre incognito ? Pour moi, c'était simplement un clin d'œil dans une manifestation qui promettait d'être colorée et joyeuse. Et puis, les élus arborent bien leur écharpe. Alors, pourquoi pas moi ?

A Nantes, j'ai été invité à prendre la parole par les membres du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (Cuab). Je me suis aussitôt sentie en phase avec eux. Depuis, je n'ai jamais cessé de militer au Cuab.

B.U. Comment voyez-vous l'avenir de la cause pour laquelle vous militez ?

M.G. Je suis optimiste. La réunification est un enjeu vital pour que la Bretagne puisse trouver sa place et rayonner en Europe et dans le monde. La Bretagne se doit d'être ambitieuse. Pour moi, le pire serait que la Bretagne et son identité se trouvent submergées dans une région Grand-Ouest. Il y a une phrase de Roger Gicquel, publiée dans le journal *Le Peuple breton*, qui résume parfaitement bien l'idée que je me fais de la Bretagne : « *Accueillante à toutes les expressions culturelles, mais qui sache promouvoir son identité, une Bretagne moderne, ouverte sur le monde et acteur de ses décisions* ».

B.U. Vous êtes à l'origine du projet du Canal de l'unité. Quel est l'objectif ?

M.G. L'idée est de faire du canal de Nantes à Brest le symbole de l'unité bretonne. Concrètement, il s'agira d'organiser le long des berges une journée de promenades avec des attractions et des animations. Nous avons choisi la journée du patrimoine : le 21 septembre. Cette journée doit présenter un caractère festif, ludique et familial. Tout n'est pas encore arrêté définitivement, mais il s'agit de fixer des points de rendez-vous dans plusieurs communes le long du canal de Nantes à Brest. Seront invités à participer aux animations sur les rives aux alentours de chaque commune des cercles celtiques, des bagadoù et tous les artistes professionnels et amateurs qui le souhaitent. Dans chaque lieu de rassemblement, sera accompli un geste symbolique et militant pour marquer l'unité de la Bretagne.

Pour tous renseignements. Le Canal de l'unité, comité local du Cuab du Léon, 11, place du Château, 29 800 La Forêt-Landerneau. Tél. 02.98.20.39.46. Internet : www.canaldelunite.com.

Le témoignage d'une bretonne d'adoption issue de l'immigration

Jedjiga Ouggad-Douillard, présidente de l'association culturelle berbère de Nantes.

Bretagne unie. Depuis quand êtes vous en Bretagne ?

Jejiga Ouggad-Douillard. Je suis en Bretagne depuis 34 ans, arrivée d'Algérie directement ici. J'ai créé l'association culturelle berbère en 90. Elle vise la promotion et le développement de la langue et de la civilisation berbère. Il est vital qu'elle soit enseignée partout à l'étranger, car chez nous, elle ne l'est pas. Nous sommes 35 millions de locuteurs. Les gouvernements d'Afrique du nord doivent prendre en compte cette réalité.

B.U. Est-ce que la réunification peut intéresser la Bretonne d'adoption que vous êtes ?

Jo-D. La réunification intéresse bien sûr la Bretonne de cœur et d'adoption que je suis. Les Bretons essaient, à raison, de rassembler leurs morceaux épars de par les vicissitudes de l'Histoire... comme le font les Berbères. J'avais commencé à m'intéresser de près aux problèmes de la Bretagne après avoir lu *Le Cheval d'orgueil* de Per-Jakez Helias, il y a bien longtemps. J'étais en admiration devant ce peuple fier et courageux. J'avais constaté de très grandes similitudes entre ma Kabylie natale et le récit de cet auteur. Depuis, mon intérêt pour la Bretagne a été constant.

B.U. Qu'est-ce qui vous semble-rait le plus positif dans la réunification ?

Jo-D. La réunification permettrait une plus grande efficacité sur le plan économique, une plus grande cohésion de la population ainsi qu'une plus grande cohérence territoriale. Je pense qu'elle serait une immense chance pour les Bretons et pour les Nantais, qui n'ont pas tous encore saisi les enjeux de cette question.

Après les vœux du département et de la région : ne nous arrêtons pas à mi-chemin

Etape fondamentale dans le processus de réunification, le conseil général de Loire-Atlantique et le conseil régional de Bretagne ont déjà voté des vœux favorables à la réunification ! Ces derniers permettent de saisir le gouvernement dans le cadre des lois en vigueur. Ils ont encore davantage d'importance du fait qu'ils ont reçu le soutien de près de 4 000 élus signataires de la charte des élus. En Loire-Atlantique, l'assemblée a voté le 22 juin 2001 ce vœu pour la reconnaissance institutionnelle de l'identité bretonne en Loire-Atlantique. Voici le texte, pour le moins explicite :

« 1. Le conseil général rappelle que les limites territoriales actuelles des régions sont issues d'une décision non démocratique de 1941 organisant un découpage administratif du territoire, qu'elles ont été maintenues malgré l'avis contraire du conseil général de Loire-Atlantique lors de la création des établissements publics régionaux en 1972, et reconduites, sans nouvelle consultation, dans la loi de 1982 instituant la région en collectivité territoriale « librement administrée par des conseils élus au suffrage universel direct ».

2. Le département constate que le fort sentiment d'appartenance des habitants de Loire-Atlantique à la Bretagne historique est une réalité.

3. Il considère que, dans notre République, il est dangereux que les pouvoirs publics restent indéfiniment sourds, indifférents ou en décalage avec les aspirations des citoyens au risque d'encourager d'infimes minorités.

« Il demande au gouvernement d'organiser les consultations »

4. Il souhaite qu'une nouvelle étape de la décentralisation permette de faire émerger des territoires pertinents et dynamiques, de clarifier et d'étendre les compétences des différentes collectivités territoriales, facilitant ainsi, dans une démocratie plus proche et plus quotidienne, la participation des citoyens à l'action publique.

5. Il affirme que dans le contexte international des prochaines décennies, de nombreux éléments plaident en faveur d'une stratégie de développement économique forte, définie au sein d'une Bretagne élargie : filières agro-alimentaires, biotechnologies, nouvelles technologies de l'information et de la communication, plate-forme aéroportuaire commune, avenir du transport maritime et des ports, visibilité et attractivité internationale d'un territoire à forte identité.

En conséquence, le conseil général de Loire-Atlantique, réuni le 22 juin 2001, décide la création d'une commission ad hoc chargée de consulter, d'écouter, d'interroger, d'approcher tous les problèmes qui pourraient se poser, qu'ils soient économiques, politiques, nationaux, universitaires et de façon générale d'aménagement du territoire. Cette commission sera chargée - en relation avec le gouvernement - de préparer une éventuelle consultation destinée aux habitants de la Loire-Atlantique voire des Pays de la Loire. Il demande au gouvernement d'organiser le débat public et les consultations nécessaires, puis d'initier le processus législatif permettant de réunir les cinq départements bretons, associés aux départements voisins qui le souhaiteraient, dans une grande région. Il souhaite que le gouvernement accompagne ce processus d'une incitation à la création d'ententes interrégionales, telles que prévues par la loi de 1992 sur l'administration territoriale de la République et qui seraient compétentes pour traiter avec l'Etat des projets communs d'aménagement du territoire à travers des contrats de plan et des schémas de services collectifs. »

Vœu adopté : 46 pour, un contre, trois abstentions

« Pas de dilution dans un Grand-Ouest mal défini »

La région Bretagne, elle aussi, s'est exprimée pour la réunification en votant un vœu en ce sens. Voici là aussi le texte :

« La région Bretagne a le privilège d'une identité culturelle et historique forte, qui constitue un facteur essentiel de sa cohésion et de son dynamisme. Le conseil général de Loire-Atlantique a déjà demandé, récemment, l'organisation d'un large débat sur un rattachement à la région Bretagne. D'un point de vue historique et culturel, cette perspective apparaît naturelle : les Bretons en sont heureux et le conseil régional de Bretagne s'en réjouit.

A deux reprises en 1981 et 1997, notre assemblée a souhaité qu'une concertation soit engagée sur l'élargissement des limites de la région administrative et affirmé son attachement à la réunification de la Bretagne. Cette question complexe implique un nombre important de conséquences, tant pour les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire que pour l'ensemble des conseils généraux et les agglomérations de Rennes et de Nantes. Elle présente aussi le risque d'une dilution de la Bretagne dans un Grand-Ouest aux contours et à l'identité mal définis.

C'est pourquoi le conseil régional de Bretagne réaffirme son vœu voté en 1997 en faveur de la réunification de la Bretagne.

Il souhaite que le débat national sur la décentralisation soit l'occasion d'une réflexion sur l'évolution du découpage des régions, leur donnant les moyens de faire face aux défis de la régionalisation, du développement économique et de la construction européenne.

Il décide que le comité de travail en charge de la rédaction d'un Manifeste breton pour la décentralisation prolongera ses réflexions par un examen des problèmes liés au découpage administratif de la région.

Il décide que ce comité organisera une réunion de travail avec les représentants des collectivités concernées afin d'examiner les perspectives de mise en œuvre des objectifs affirmés. »

Vœu adopté à l'unanimité

Des sondages toujours favorables en Loire-Atlantique et ailleurs

Enquête concernant uniquement la Loire-Atlantique.

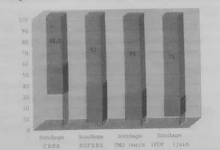

Que ce soit en Loire-Atlantique ou sur les cinq départements bretons, les sondages se passent tous de commentaires. La réunification est plébiscitée. Mieux : la tendance s'accentue avec le temps.

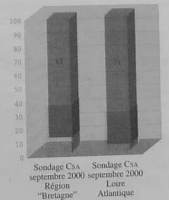

Sondage Csa septembre 2000 Région "Bretagne"

Sondage Csa septembre 2000 Loire Atlantique

La population toujours mobilisée

La population s'est toujours mobilisée pour la réunification, comme en témoigne la manifestation de 2001 organisée par le Cuab (photo).

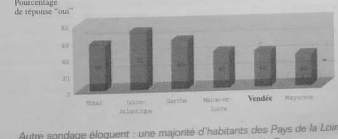

Autre sondage éloquent : une majorité d'habitants des Pays de la Loire se dit elle même favorable à la réunification de la Bretagne. Le oui est massif en Loire-Atlantique, bien sûr, mais aussi en Sarthe.

L'enjeu de la réunification est aujourd'hui le préalable au développement économique

Jean Ollivro est maître de conférences en géographie à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes. Pour lui, loin d'être une « question folklorique », l'enjeu de la réunification est aujourd'hui le préalable au développement économique.

La réunification de la Bretagne est parfois présentée comme une revendication strictement bretonne qui bouleverserait la donne administrative. « D'accord pour la réunification, entend-on, car Nantes est indiscutablement en Bretagne ; mais que faites-vous du reste des Pays de la Loire ? » Ou encore : « Oui, mais la Bretagne serait trop puissante par rapport aux régions voisines » . Ou enfin : « Qui sera capitale ? Que faites-vous des rivalités entre Rennes et Nantes ? » . Ces considérations masquent l'avantage pluriel et cumulé que revêt la réunification bretonne aux échelles bretonne, française et européenne.

Nantes, débouché naturel de la Bretagne sur l'Océan

La réunification est aujourd'hui l'enjeu déterminant de l'avenir de la Bretagne. Réduite à quatre départements, la Bretagne administrative n'est pas la Bretagne. Elle ne réalise que 2,3 % du commerce maritime français et tourne le dos à la mer qui a toujours joué un rôle considérable dans sa prospérité économique. L'ensemble du système breton regarde vers l'Est avec un trafic à plus de 90 % routier et les deux tiers des exportations effectués à l'échelle européenne. Or à cette échelle, nous sommes loins, excentrés. Alors que la mer assure aujourd'hui plus des trois quarts des échanges mondiaux, la Bretagne ne fait que subir les flux de la première route maritime qui longe ses côtes, notamment les importantes pollutions, sans en tirer les avantages attendus.
Actuellement, les régions françaises sont trop faibles pour exercer un poids européen. Dotées de pouvoirs et de moyens financiers très faibles, les régions de Bretagne et de Pays-de-la-Loire sont incapables d'avoir un quelconque poids européen. Si un représentant du port de Nantes se déplace à Bruxelles pour demander des aides en compagnie d'un représentant de la région dite des Pays-de-la-Loire, il n'a évidemment pas le même poids que son homologue du port de Barcelone accompagné par un représentant de la Généralité de Catalogne.
Aujourd'hui, les appellations d'origine exercent un rôle essentiel sur le dynamisme économique. Même si l'enjeu n'est pas toujours perçu comme prioritaire par les populations, les sondages montrent un sentiment naturel d'appartenance des Nantais à la Bretagne. Les politiques touristiques de la Loire-Atlantique utilisent l'appellation bretonne, beaucoup plus porteuse que celle des Pays de la Loire. Pour la Loire-Atlantique, l'enjeu essentiel de la réunification est d'avoir une base arrière identitaire lui permettant d'être reconnu et de muscler des exportations pour l'instant bien modestes (6 millions de tonnes pour un trafic total de 31 millions de tonnes). Nantes est le débouché naturel de la Bretagne sur l'océan et personne en Bretagne ne contestera que la ville prenne la tête d'une grande politique maritime utile à l'ensemble de la région et lui permettant de redonner son réel dynamisme.

L'Ouest, concept créé par le pouvoir parisien pour rester au centre du système productif

Actuellement, l'appellation très terrienne des Pays de la Loire convient peu à Nantes et Saint-Nazaire qui ont toujours construit leur prospérité sur une dynamique inverse en s'ouvrant sur les océans.
L'enjeu essentiel de la réunification est un enjeu de pouvoir et de prospérité économique. Pour l'instant, la situation française est fondamentalement injuste et inégalitaire. Paris concentre 815 000 emplois de décision quand une région moyenne en compte 70 000. Les régions françaises sont transformées de manière volontaire par Paris (programmes télévisés, manuels scolaires ,...) en des points cardinaux (l'Ouest, l'Est, etc), dont l'incidence économique est désastreuse. En effet, les entreprises n'aiment pas être à l'Ouest. Elles veulent être au centre. Si Paris concentre autant les pouvoirs décisionnels et la richesse, c'est justement parce qu'elle s'est placée au centre du système en mettant les différentes régions dans sa dépendance.
Si la Basse-Bretagne connaît aujourd'hui des difficultés, c'est bien car elle est placée à l'Ouest de l'Ouest. Le décalage des activités bretonnes vers l'Est de la région et les croissances de Rennes et de Nantes sont un processus temporaire qui trouvera son achèvement dans une concentration accrue des pouvoirs dans la capitale. L'Ouest est un concept créé et promu par le pouvoir parisien pour rester au centre du système productif et drainer encore davantage les richesses. Il est aussi un concept fuyant, indéterminé, qu'on ne localise sur aucun atlas et qui crée localement les conditions d'un échec et d'un éloignement de la réalité des lieux.
L'aménagement du territoire est un rapport de force et les régions actuelles sont trop faibles pour peser. Première région pour la formation et avant-dernière pour les salaires, la Bretagne ne sait pas aujourd'hui retenir une élite intellectuelle pourtant formée sur place. L'exode des jeunes diplômés est aujourd'hui le symbole d'une région confinée à des taches productives et dont les activités apparaissent très fragiles.
Dans les années 60, Paris a décentralisé les activités industrielles productives pour concentrer les activités décisionnelles et le pouvoir financier (90 % des sièges sociaux des entreprises, 96 % des transactions financières françaises). Mais le passage d'une division nationale à une division internationale du travail suscite de nombreuses fermetures industrielles et atteste la fragilité des emplois bretons (délocalisations des activités agroalimentaires et industrielles vers les pays ayant des salaires encore moins élevés) . À moins d'un sursaut, on peut se demander ce qu'il restera en Bretagne dans vingt ans.

La réorganisation bretonne, occasion d'une refonte profitable à tous

Recréer la Bretagne c'est évoluer vers un aménagement des territoires et créer des régions fortes ayant un profil et une identité individualisés.
Aujourd'hui, on dénombre dans l'Ouest de la France six espaces régionaux sans cohérence, dont aucun ne satisfait réellement les habitants. La Normandie est étrangement divisée entre deux régions, avec une Haute-Normandie à deux départements incapable d'avoir un quelconque rôle européen. Les régions Centre et Pays de la Loire sont des constructions technocratiques qui n'ont pas de significations, ni historiques ni économiques. Contrairement aux autres pays européens qui voient dans des régions fortes des éléments clés de leur prospérité interne, le centralisme français craint le fait régional.

Le budget de l'Ecosse ? 44 fois celui de la Bretagne !

À titre d'exemple, le budget de la région Bretagne (0,54 milliard d'euros) est 44 fois inférieur au budget de l'Écosse (24 milliards d'euros).

Le millefeuille décisionnel à la française favorise un émiettement budgétaire entre les différentes collectivités et un enchevêtrement généralisé des compétences. Le redécoupage de l'Ouest de la France en quatre régions claires et cohérentes est un atout essentiel pour l'organisation territoriale française. La réorganisation bretonne est l'occasion d'une refonte profitable à tous. Dans un sondage récent, les deux tiers des Normands se sont exprimés en faveur de la réunification de la Normandie. La reconnaissance du Poitou-Charentes pourrait également inclure la Vendée, ce qui permettrait de retrouver l'ensemble historique du Bas-Poitou. Enfin, l'appellation Val-de-Loire permet d'avoir une région de dimension européenne, avec une image forte centrée sur le fleuve et ses châteaux.
Il n'y a d'ailleurs que la France qui ne reconnaît pas cette appellation Val-de-Loire. Elle vient d'être reconnue internationalement par l'Unesco comme patrimoine de l'humanité. À l'échelle locale également, une nouvelle campagne touristique « Val-de-Loire » vient d'être financée en commun par des départements des régions administratives Pays de la Loire (le Maine-et-Loire) et Centre (l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret). L'opération montre que les habitants de Touraine ou d'Anjou sont eux aussi en quête d'une image internationale légitime et cherchent tout simplement une appellation conforme aux territoires qu'ils occupent.
Ce redécoupage en quatre régions permet de créer de réelles unités de vie dans lesquelles se reconnaissent les habitants. Ces quatre ensembles peuvent d'ailleurs au cas par cas, nouer des coopérations interrégionales à géométrie variable, bénéfiques à l'échelle de l'Ouest de la France. Loin d'être une fermeture, la réunification bretonne sera l'occasion de développer des partenariats avec des régions différentes, aux antipodes des concurrences actuelles, et encouragera les complémentarités en matière de communication, de transport, de recherche, de tourisme...

Une réponse face à l'élargissement de l'Europe

L'élargissement de l'Europe impose aussi, à l'Ouest de la France, la création d'un pôle atlantique puissant, susceptible de faire concurrence à cet « axe lourd » européen formant un arc de Londres à Milan. Avec l'élargissement programmé à l'Est, cette dorsale européenne, également appelée « Banane bleue », risque en effet de voir sa puissance croître.
L'espace français y sera davantage excentré qu'aujourd'hui. La création à l'Ouest de la France de régions fortes et d'une Bretagne réunifiée est loin d'être un obstacle à la puissance de l'État : elle est au contraire un atout majeur pour créer un contrepoids géopolitique indispensable à l'essor de cette dorsale européenne.

Un enjeu pour inscrire les dynamiques de solidarité au cœur du projet régional

Réunifiée, la Bretagne peut relancer la dynamique atlantique et participer à un aménagement du territoire européen plus harmonieux, conforme aux recommandations et aspirations polycentriques préconisées par le SDEC (Schéma directeur de l'Europe communautaire).

Le Centre Marc Le Bris vient de publier le
1er Annuaire des Associations – Langue et culture Gallèse– Haute Bretagne
Toutes les infos utiles concernant les associations, les festivals, les sorties, Internet et les repères bibliographiques concernant la langue et la culture gallèse de Haute-Bretagne.
68 pages - 5€ **Renseignements au 02.96.25.10.75**

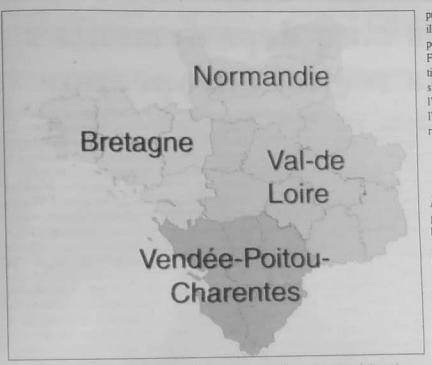

Une recomposition de six régions administratives actuelles en quatre régions à forte cohésion réconcilierait les populations avec leur identité.

Des lois inadaptées aux réalités locales

À ce propos, l'histoire, la géographie, l'architecture ou la botanique régionales sont actuellement largement ignorées par les populations et de nombreux problèmes environnementaux résultent directement d'une cassure entre l'homme et son milieu. La culture bretonne est largement ignorée voir méprisée par le pouvoir central, notamment aux plans éducatif et financier. À l'encontre de l'identité exprimée malgré tous les obstacles par les populations dans les sondages, une politique descendante active de débretonnisation est engagée depuis plusieurs années sur Nantes (la Tour de Bretagne transformée en Tour de l'Ouest). Et la Bretagne risque de perdre une langue qui est aussi une façon de voir le monde et un élément central de sa reconnaissance.

Le clivage Nantes-Rennes, un faux problème

La réunification de la Bretagne n'est pas un but en soi. Elle est surtout un enjeu pour permettre à la Bretagne de choisir ses propres modèles de développement économique en inscrivant notamment les dynamiques de solidarité au cœur du projet régional. Ainsi, la Bretagne dispose d'un système urbain extrêmement original et d'une complémentarité entre des villes de différentes tailles. La "rivalité" Rennes-Nantes procède d'une vision directive de l'aménagement, avec une obsession d'ancrer les hiérarchies et de créer des « capitales ». En réalité, d'autres modèles existent, par exemple en Suisse ou aux Pays-Bas) et les villes de Rennes et Nantes ont des activités très complémentaires. Rennes est davantage le rouage administratif qui relie la Bretagne aux échelles françaises et européennes. Nantes et la Loire-Atlantique, c'est finalement le négoce, la ville maritime et le monde. Bien entendu, ces tendances ne sont pas exclusives et Nantes possède des activités administratives puissantes, tout comme Rennes dispose d'activités industrielles de renommée internationale. Mais quelle formidable complémentarité !
D'un côté, ce pôle représentant une région puissante et réunifiée auprès de l'État et de l'Europe. De l'autre, ce port aujourd'hui en tête du négoce breton sur tous les autres continents. L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique sont deux pôles majeurs pour le développement de la Bretagne au XXIème siècle. La région dispose plus généralement d'une armature urbaine équilibrée et originale dont le tissu économique sera dynamisé par la prospérité d'une Bretagne reconstruite.
Loin d'être une « question folklorique » (Roselyne Bachelot), l'enjeu de la réunification est aujourd'hui le préalable au développement breton. L'enjeu est essentiellement économique et concerne le niveau des salaires et l'avenir régional. La réunification est tout sauf une question de principe. Elle correspond à l'aspiration des populations et est le préalable pour permettre à la Bretagne d'entrer sur le chemin de son avenir.

A lire

1. *La Bretagne au cœur du monde nouveau* de Joseph Martray et Jean Ollivro, 2001 *Les Portes du Large*, 9,rue Duclos, 35000 Rennes.

2. *La Bretagne Réunifiée, une véritable région européenne*, de Joseph Martray et Jean Ollivro, 2002, *Les Portes du Large*, 9,rue Duclos, 35000 Rennes.

3. *L'ambition de Bretagne d'un Nantais* de Yves Lainé, 2002. *Le Petit Véhicule*, 20, rue du Couëdray 44000 Nantes.

4. *Le tournant*, de Joseph Martray, 2002, Editions *Coop Breizh*, Kerangwenni 29540 Spezet.

5. *Bretagne, un destin Européen*, 2001, de Michel Nicolas. *Presses universitaires de Rennes*, 2, rue du Doyen Denis Leroy 35044 Rennes Cedex.

6. *Le fruit défendu* de Ronan Le Coadic, 2002, *Presses universitaires de Rennes*.

7. *Géographie et aménagement de la Bretagne*, 1994, Collectif, Pierre-Yves Le Rhun, *Skol Vreizh*, Morlaix.

Où contacter les comités locaux du CUAB

Pays de la Mée : Philippe Renaud, Les Bordeaux, 44 170 TREFFIEUX. Tél : 02.40.06.50.83.
Midi breton et vignoble : J.M. Hillerau, Les Montils, 44 690 CHÂTEAU-THÉBAUD. Tél : 02.40.06.50.83.
Pays de Saint-Nazaire : Philippe Romillat, 18 bis, Grand Venelle, 44 340 BATZ/MER. Tél: 02.40.15.16.63.
Pays d'Ancenis : Sylvain Ouvrard, 4,26, rue du Général Leclerc, 44 150 ANCENIS. Tél: 02.40.83.23.02.
Sillon de Bretagne : Patrice Maillard, 41, rue Saint-Martin, 44 750 CAMPBON. Tél: 02.40.56.57.51.
Pays de Lorient : Iffig Cochevelou, 5, rue des marsouins 56 520 GUIDEL. Tél : 02.97.05.97.43.
Pays de Vannes : José Moisan, 2, allée de Kerisel, 56 000 VANNES. Tél.02.97.63.38.62.
Cornouaille : Jakez Derouet, 14, straed kemper, 29 700 PLUGUFFAN/PLUGUEN. Tél : 02.98.94.00.58.
Pays du Léon : Anne Lemaire, 11, place du Château, 29 800 LA FORÊT-LANDERNEAU. Tél. 02.98.20.39.46.
Pays de Redon et de Vilaine : Emile Granville, 6, rue des écoles, 35 600 REDON. Tél: 02.99.71.17.69.
Pays de Rennes : Y. Parmentier, 8, impasse du grèez St-Méen 35 160 TALENSAC. Tél : 02.99.09.03.35
Côtes d'Armor : Patrick Le Pennec, An Dossen, 22 450 HENGOAT. Tél : 02.96.40.58.30.
Agglomération de Nantes : Br 49032- 44 090 NANTES Cédex 1. Tél : 06.86.63.29.03.
Paris et Ile de France : Jakez Kerjean, 3, allée Joachin du Bellay 93 270 SEVRAN. Tél : 01.43.84.36.99.
Pour toute autre correspondance ou créer un comité local :
CUAB - Secrétariat général - Br 49032, - 44 090 Nantes / Naoned Cedex 1
Tél: 06.86.63.29.03. Site internet : www.cuab.org . Courriel : contact @cuab.org.

La Bretagne à cinq départements : une puissante région européenne

La région Bretagne atteint pleinement une dimension européenne par l'entrée de la Loire-Atlantique. Le département renforce d'environ 40 % l'économie de l'actuelle région et de 39 % sa population. Réunifiée, la Bretagne passe en effet de 2,9 à 4,04 millions d'habitants. C'est dire tout l'intérêt de la réunification en terme de puissance économique !

La Bretagne réunifiée dispose d'un produit intérieur brut (PIB) de 76 milliards d'euros pour 4 millions d'habitants et se classe dans le peloton de tête (28ème rang sur les 211 régions de l'Union européenne). Le tableau permet de la comparer à quelques régions parmi les plus connues d'Europe.

En France, la Bretagne réunifiée n'est dépassée que par l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et, de peu, par Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si l'on ajoute que la région européenne moyenne a un PIB de 50 milliards d'euros pour 2,4 millions d'habitants, la Bretagne réunifiée a bien, sans contestation possible, la dimension européenne. Il est donc inutile d'intégrer des territoires voisins, dont les habitants ne seraient pas forcément d'accord, ou de se fondre dans une région Ouest, dont les habitants de la Bretagne ne veulent pas.

La dimension européenne, ce n'est pas seulement jouer un rôle dans les échanges commerciaux, c'est aussi disposer d'une personnalité géographique et culturelle reconnue au plan international. Ce qui est bien le cas de la Bretagne, comme en témoigne chaque année le flux touristique des visiteurs étrangers et la forte notoriété de sa culture musicale, artistique, gastronomique... Inventée de toutes pièces, la région des Pays de Loire n'a pas d'image identifiable. Il en serait de même encore plus d'une région Grand-Ouest, ramassis de territoires aux identités bien différentes.

Région européenne	Population (en millions)	Superficie (en km²)	Pib (milliards d'euros)	Pib/habitant (euros)	Rang du Pib (sur 211)
Ile de France	10,920	12 000	362,1	33 130	2ème
Bavière	12,070	70 500	322,6	26 710	3ème
Lombardie	9,000	23 800	221,8	24 620	6ème
Ecosse	5,160	77 100	103,9	20 290	14ème
Catalogne	6,060	31 900	99,7	16 460	16ème
Provence Alpes-Côte d'azur	4,390	31 400	88,5	19 710	23ème
Zuid Holland	3,360	3 400	78,4	23 280	26ème
Bretagne réunifiée	4,040	34 000	75,6	18 900	28ème
Toscane	3,520	23 000	71,1	20 180	29ème
Saxe	4,600	18 400	69,9	15 520	30ème
Andalousie	7,180	87 200	68,2	9 490	33ème
Bretagne administrative	2,900	27 200	52,3	18 060	43ème
Pays de Galles	2,900	20 700	48,8	16 650	46ème

Données comparatives : année de référence 1998. Source: Eurostat/INSEE et Atlaseco.
Source : Yves Lainé, *L'ambition de Bretagne d'un Nantais*, *Editions Petit Véhicule*, 2002.

Histoire : le Pays Nantais en Bretagne depuis toujours

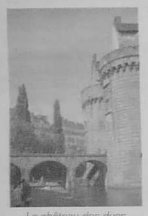

Le château des ducs à Nantes.

Le Pays Nantais a toujours fait partie de la Bretagne. Si la cité des Namnètes appartient à l'ensemble armoricain, la Bretagne ne devient une entité distincte qu'au très haut Moyen Age. Dès 830, le pouvoir donné à Nominoë par l'empereur carolingien inclut le pays de Guérande intégré depuis longtemps à la sphère culturelle et linguistique bretonne. C'est en 851, que le Pays nantais rentre dans le domaine breton avec la victoire d'Erispoë sur Charles le Chauve et la reconnaissance d'un royaume breton distinct.

Ce royaume breton ne se relève pas des invasions scandinaves, mais Alain Barbetorte restaure en 936, un duché dans les limites de 851, et construit le château du Bouffay à Nantes. Le Pays Nantais un temps disputé à la Bretagne par ses puissants voisins les comtes d'Anjou est définitivement intégré avec la dynastie des comtes de Cornouaille à partir de 1066. Au cours des siècles suivants, se développe une conscience collective bretonne qui englobe le Pays Nantais et Nantes est une résidence régulière des ducs. Le poids économique de ce comté, avec le sel et le vin, lui donne une place importante dans la vie du duché et les ducs font progressivement de Nantes leur résidence principale, en témoigne encore aujourd'hui le château des ducs. Avec la Révolution, la Bretagne est remplacée par cinq départements qui conservent quasiment inchangé les limites de l'Etat ducal : une grande stabilité du territoire breton tout à fait exceptionnelle en Europe.

COREFF Bière de Morlaix
Coreff
Ambrée Blonde
Stout
Brasserie COREFF – 1, place de la Madeleine
29 600 MORLAIX
☎ 02 98 63 41 92 - www.coreff.com

Le recours citoyen devant le comité des droits de l'homme de l'Onu

Les habitants de Loire-Atlantique n'ont jamais accepté qu'on leur impose une région artificielle à grand renfort de campagnes publicitaires.

Près de mille personnes ont déjà signé le Recours citoyen devant le comité des droits de l'Homme de l'Onu, afin d'exiger la réunification immédiate de la Bretagne et de voir sanctionner la politique d'éradication de l'identité bretonne en Loire-Atlantique. Il s'agit d'un recours individuel, gratuit et bien sûr totalement apolitique. L'opération se déroulera sur près de trois années dans le cadre du collectif breton pour la démocratie et les droits de l'homme.

La partition administrative de la Bretagne encourage les pratiques de débretonnisation menées par les pouvoirs publics dans l'intention affichée de contribuer à la création d'une identité artificielle de substitution, l'identité ligérienne, supposée correspondre à la région administrative des Pays-de-la-Loire. Ainsi, le conseil régional des Pays-de-la-Loire multiplie des efforts considérables de communication dans le but avoué de générer une "identité régionale". La jeunesse est la cible privilégiée de ces campagnes destinées à « *cultiver l'identité ligérienne* » (voir le conseil régional des jeunes).

La Bretagne est bien la seule région en France à bénéficier d'un tel traitement. Si la Normandie demeure encore divisée, il n'a jamais été question de contraindre la conscience des Normands et l'identité normande leur est naturellement reconnue. Ces atteintes délibérées à la dimension bretonne de l'identité des citoyens constituent des manquements graves aux libertés individuelles protégées par le pacte international relatif aux Droits civils et politiques de 1966.

Internet. Pour vous associer à la démarche, contacter le site recours.citoyen.free.fr.

Entreprises : pourquoi choisir la Bretagne ?

Avec l'évolution de l'Europe et les lois de décentralisation, de plus en plus la Région sera pour les entreprises un partenaire en première ligne, avec des compétences nouvelles et surtout un budget sérieux. Alors, quelle région ?

D'une enquête récente de la Sofremca (février 2002) publiée par *L'Express*, il ressortait que de toutes les régions françaises, la Bretagne est la première dans le classement selon les critères d'entreprenance (attractivité, dynamisme économique, artisans et indépendants), le Val de Loire, hors Loire-Atlantique, occupe la 13ème place. S'il faut s'allier aux plus entreprenants, la Loire-Atlantique (11ème sur 96) a plus d'avantages à faire cause commune avec les Côtes d'Armor (5ème), le Morbihan (12ème), le Finistère (18ème), l'Ille-et-Vilaine (21ème) qu'avec la Sarthe (49ème), le Maine-et-Loire (56ème) ou la Mayenne (72ème).

Disposer d'une image d'entreprise positive et reconnue, cela coûte très cher. Le marketing géographique : choisir en plus une Région qui gagne, est complémentaire.

En Loire-Atlantique même, des recherches sérieuses (Sciences'com 2001) ont prouvé qu'il existe une corrélation entre les attentes de la clientèle de secteurs très divers et les valeurs déjà attribuées par le consommateur à la Bretagne ou aux Bretons. Communiquer, par exemple, sur les valeurs de confiance, de courage, d'authenticité, réunit un coefficient d'adéquation de 80 %, l'un des meilleurs en Europe.

Plusieurs chefs d'entreprise ont déjà signé la Charte de l'unité de la Bretagne proposée par le CUAB (voir tableau) qui représentent près de 30 000 emplois. Depuis 1993, l'association *Produit en Bretagne*, bien connue par son logo à l'image d'un phare, développe sa stratégie sur l'image de la Bretagne. *Produit en Bretagne* en 2003 regroupe 118 entreprises qui représentent 75 000 emplois. « La vocation de *Produit en Bretagne* est le rayonnement de la Bretagne, s'appuyant sur un référent identitaire fort. Elle prend en compte les cinq départements bretons. Elle a pour objet le développement de l'emploi en Bretagne par la promotion des produits fabriqués, des services créés ou développés dans la région… Elle approuve le vœu adopté par le conseil régional de Bretagne qui formule le souhait de voir le département de Loire-Atlantique rattaché à la région Bretagne » (*Armor Magazine* 2001).

Emmanuel Le Bolzer (CFTC) : « Une conception humaniste »

Emmanuel Le Bolzer, président de l'Ur CFTC Bretagne.

Bretagne Unie. Votre syndicat est pour la réunification, pourquoi ?

Emmanuel Le Bolzer. Le conseil de l'Union régionale CFTC Bretagne a signé la Charte de l'unité de la société civile du CUAB en novembre 2002, non pas par nostalgie d'une époque révolue, mais au contraire comme une démarche positive, tournée vers l'avenir, permettant des perspectives riches pour tous les Bretons, dans l'ensemble français, l'Europe et le Monde. Alors que certains "grands esprits théoriciens" voient la solution au développement, dans la création de grosses entités, comme un Grand-Ouest sans âme, la CFTC Bretagne pense que tout regroupement, comme dans le monde économique les fusions, ne peut réussir que s'il y a projets communs, volontés communes, souci de respects des personnalités. Donc, pour la CFTC, la Bretagne, avec ses cinq départements, augmente ses atouts majeurs actuels: démographiques, économiques, sociaux et environnementaux.

B.U. Quelle est la position des autres Unions CFTC ?

E.L.B. Les Unions régionales CFTC de l'Espace Atlantique ont tenu des journées consacrées à l'Arc Atlantique au Croisic en août 2002. Les Unions régionales CFTC, dans le document final de nos travaux, s'oppose au choix technocratique de créer 8 à 10 régions en France, et défendent des régions vraies, d'essence historique (Bretagne, Normandie, ensemble Maine, Anjou, Touraine, Aquitaine, Poitou-Charentes avec la Vendée, etc…). « Ces régions vraies répondent au besoin d'appartenance des populations, expriment une cohérence socio-culturelle. Cela correspond tout à fait à la conception humaniste de la CFTC, surtout si, par le truchement des référendums d'initiative locale, on consulte les populations à ce sujet », indique le rapport final de nos travaux.

B.U. Qu'attendre de la réunification ?

E.L.B. Avec ses ports, ses secteurs de pointe reconnus mondialement, ses activités agroalimentaires au premier rang européen, ses formations et activités variées, ses trois grandes villes, Nantes, Rennes, Brest, formant une agglomération de taille européenne, dont l'intérêt est la coopération et la complémentarité en liaison avec la richesse du réseau de nos villes moyennes et du monde rural bien irrigué, et surtout au travers de ses Pm/Pmi, la Bretagne aura ainsi le poids nécessaire pour développer pour ses femmes et ses hommes l'emploi, retenir ses jeunes, attirer et peser, y compris financièrement, sur les décisions, en particulier pour les grandes infrastructures comme le TGV.

Les premières entreprises signataires de la charte de l'unité

Nom	Fonction	Entreprise	Secteur
Jean-Pierre LE ROCH	Président	INTERMARCHE	Grande distribution
Pierre-Yves LEGRIS	Président	Groupe LEGRIS	Industrie
Daniel ROULLIER	PDG	Groupe ROULLIER	Agro-chimie
Jean LE VOURC'H	PDG	Coop EVEN	Agro-alimentaire
Alexis GOURVENNEC	PDG	BRITANNY FERRY	Transports maritimes
Jean LE VOURC'H		CR CREDIT AGRICOLE	Banque
Claude QUEGUINER	PDG	QUEGUINER	Distrib, bâtiment
Bernard BAUCHER	PDG	LINPAC PLASTIC	Embal. plastique
Jean Guy LE FLOC'H	PDG	ARMOR LUX	Textile
Michel HOUDEBINE	PDG	HOUDEBINE	Agro-alimentaire
Joël RENAULT	PDG	DELTA DORE	Domotique
Michel MAREST	DG	HB HENRIOT	Faïenceries
Rozenn MILIN	DG	TV BREIZH	Audiovisuel
Jean-Pierre CHAIX	PDG	DALIX	Métallurgie
Alain LAVENANT	Gérant	TAL AR MOR	Commerce
Alexis GOURVENNEC	PDG	BRITANNY FERRY	Transp. maritimes
Bernard BAUCHER	PDG	LINPAC PLASTIC	Embal. plastique
Christine LE TENNIER	Gérante	ALGUES DE BRETAGNE	Algues alimentaires
Gabriel LE VOURC'H	Gerant	MAISONS BOIS	Bâtiment
Hervé L'HYVER	PDG	L'HYVER-BRECHET-LOHE	Architecture
Jean Pierre LE MAT	Directeur	DECISION ALPH	Informat. agricole
Jean-Luc TANGUY	DG	CELTIPAK	Plasturgie
Jean-Noël YVON	Gérant	Ets YVON Pere & Fils	Ostréiculture
Liam FAUCHARD	Gérant	FUTUROUEST	Conseil-formation
Martial MENARD	Directeur	AN HERE	Edition
Patrick LE BLOAS	Chef d'entreprise		Service
Patrick MERIEN	Directeur	STUMDI	Formation
Paul PUECH	Directeur	KERNE ELAGAGE	Services
Philippe GUEGAN	Directeur	SARL GUEGAN	Immobilier
Philippe MOTAIS	Gérant	SKRID	Edition
Pierre-Yves BAUCHER	DG	PLASTOBREIZ	Embal. plastique
Pierre-Yves FRANTZ	Gerant	SARL NEWNAME	Fabrication
René ESTELLON	Gérant	Auto-Ecole VOLNEY	Commerce
Thierry LE GUEN	Directeur	ARMOR-FÊTES	Commerce

Charte de la société civile pour la réunification de la Bretagne

Vous êtes syndicalistes, sportifs, artistes, écrivains, responsables associatifs …etc. Vous pouvez exprimer la volonté sociale des Bretons pour la réunification en rejoignant les signataires de la Charte de la société civile pour la réunification. Vous pouvez demander le texte de la Charte au CUAB.

Merci de votre soutien et de votre engagement.

L'Agence culturelle de Nantes réunit 70 associations bretonnes

Autour de l'agence culturelle bretonne, 70 associations font vivre la culture bretonne en Loire-Atlantique. Un véritable creuset, qui est à l'origine de plusieurs manifestations d'envergure, comme la Fest Yves Gouel Erwan, la Fête de la Bretagne, dont l'Agence culturelle bretonne est à l'origine. La Fest Yves a été inventée à Nantes le 19 mai 1997. Elle se développe depuis en Bretagne, en France et dans le monde entier. En 2003, elle a eu lieu à Rennes, Quimper..., mais aussi au Havre, à Montréal et même en Nouvelle-Calédonie !

Le groupe Emsavenien, basé dans le vignoble nantais, a réuni 2 000 personnes pour un fest-noz géant à Vallet le 26 avril 2003.

Plus de 200 événements liés à la culture bretonne

D'autres opérations culturelles se distinguent en Loire-Atlantique. C'est bien simple, en 2002, l'Agence culturelle bretonne a recensé en Loire-Atlantique 232 événements liés à la culture bretonne !

La culture bretonne est donc bien vivante dans le département. On y retrouve les grandes fédérations : citons War 'l Leur 44 (tél. 02.40.12.69.10) et Kendalc'h Bro Naoned (tél. 06.89.68.45.33) pour les cercles celtiques, Bodadeg ar sonerion, l'assemblée des sonneurs (tél. 06.62.53.48.00) pour les bagadoù. Dastum 44, centre départemental des traditions orales (tél. 02.40.35.31.05), Ofis ar brezhoneg, l'office de la langue bretonne (tél. 02.51.82.48.35) et la cinémathèque de Bretagne (tél. 02.51.72.93.20) y ont pignon sur rue. Kreizenn Sevenadurel Vreizhek reçoit aussi le public à son local, espace Jacques Demy, situé 24 quai de la Fosse, à Nantes, du mardi au jeudi, de 13 h 00 à 18 h 30 (tramway Médiathèque, 02.51.84.16.07)

Les associations membres de l'agence représentent des activités d'art et de loisirs (danse, musique, organisation de festoù-noz ou de festivals) mais aussi la formation (écoles bilingues, cours de Breton) et divers centres d'intérêt ayant pour point commun la Bretagne (histoire, collectage, organisation de conférences)...

Sur internet. Pour suivre l'actualité culturelle bretonne de Loire-Atlantique, l'Agence culturelle a réalisé un site internet : www.acb44.fr.st. Adresse : Agence culturelle bretonne Morvan Lebesque, 24, quai de la Fosse, 44 000 Nantes.

Tél/fax. 02.51.84.16.07. Courriel : acbml@free.fr.

A noter. L'agence assure le secrétariat du collectif Du Breton dans ma télé / Brezhoneg 'barzh an tele, qui appelle France 3 Ouest à diffuser de nouveau une émission en langue bretonne en Loire-Atlantique.

AN ALRE ÉLAGAGE
·Abattages - Élagages délicats
·Conseils et soins des arbres
·Prévention tempêtes -Taille de haies
56950 CRAC'H Tél. 02.97.59.14.56.

Ar Brezhoneg, buhezek mat el Liger Atlantel

Nav c'humun o deus staliet panelloù divyezhek el Liger-Atlantel.

Ofis ar Brezhoneg, framm ofisiel bet savet dwar intrudu Kuzul rannvro Breizh a-benn diorren ar brezhoneg er vuhez foran a zo unan eus e vurevioù e Naoned. Eno e labour skipailh an Ofis evit titourin an dud, respont d'ar goulennoù a denn d'ar panellerezh. Kas a ra ar brezhoneg war-raok en tiez-kêr hag er stalioù ivez. Ur sell hollek war stad ar yezh en departamant a c'hell reiñ dre unan eus servijoù an Ofis : Arsellva ar Brezhoneg. Nav c'humun o deus staliet panelloù divyezhek el Liger-Atlantel, dreist-holl e gourenez Gwenrann ha tro-dro da goad ar C'havr.

E Bro-Naoned ne gaver anezho nemet en Orvez. Labour zo war an dachenn-mañ enta met danvez a zo ivez pa oa savet a-du 16 % eus kumunioù an departamant evit implijout stumm brezhonek o anv ouzh ar panellerezh mont-tre (enklask an Arsellva e 1999). Eizh dregant eus ar c'humunioù lavare ivez e oa implijidi brezhonegerien ganto. Ar c'helenn brezhoneg an hini eo a ya war-raok da vat en departamant.

Uheloc'h e Naoned eget e Brest !

Pempvet kêr Breizh eo Naoned diouzh niver ar vugale er skolioù divyezhek. Re wir eo emañ an teir hentenn eno (Diwan, Div Yezh ha Dihun) hag e Naoned emañ skol-vamm vrasañ Diwan (164 bugel). Souezhusoc'h zoken, uheloc'h eo an dregantad a vugale divyezhek e Naoned eget e Brest.

Skolioù Diwan a gaver e Gwenrann hag e Sant-Nazer ivez.

Brezhoneg a vez kelennet e Skol-veur Naoned hag e skolajoù pe liseoù zo. War greskiñ ez a ar c'helenn d'an dud deuet ivez gant muioc'h eget 200 den deuet gant ar ar c'hentelioù-noz e Naoned. En holl ez eus 12 kevredigezh ha kentelioù a gaver e 17 kumun. N'eo ket ar braz eus an dud-se a-orin eus Breizh-Izel p'eo genidik 40 % anezho eus al Liger-Atlantel mui 20% hep liamm ebet o familh gant Breizh (enklask graet gant ar gevredigezh Kentelioù An Noz).

N'ez a ket ar mediaoù da heul al lusk-mañ siwazh pa'z eus bet divizet gant F3 paouez da skignañ an abadenn nemeti a oa e brezhoneg e miz Gwengolo 2002 ha pa ne vez ket skignet c'hoazh an abadenn nevez zo evit ar vugale d'ar Merc'her vintin.

Ofis ar Brezhoneg, 17, straed Auvours, 44000 Naoned. Pellgomz : 02.51.82.48.35. Internet : ofisn.bzh@wanadoo.fr.

Deux colloques à ne pas rater avec l'Institut culturel

Skol-Uhel ar Vro / Institut culturel de Bretagne a été créé en 1981 par le Conseil régional de Bretagne et le Conseil général de Loire-Atlantique, avec comme mission principale de développer et diffuser la culture bretonne. Les quelque 800 membres de l'ICB/SUAV travaillent au sein de dix-sept sections qui se réunissent environ trois fois par an, alternativement dans l'un des cinq départements bretons.

L'ICB est très présent en Loire-Atlantique, avec plus d'une centaine de membres actifs. Cette année, deux colloques interdisciplinaires importants y sont programmés : le premier se tiendra à Guérande, le 18 octobre. Intitulé *La plage, la mer, le soleil et la révolution verte au pays blanc*, il portera sur l'expansion touristique et l'évolution des activités littorales traditionnelles, la saliculture notamment, aux XIX[ème] et XX[ème] siècles. L'ICB est associé, pour cette opération, au lycée de Guérande.

Enfin, à Saint-Nazaire, le 29 novembre, se tiendra le colloque *Les liens entre les chantiers de Basse-Loire et ceux de la Clyde*. C'est John Scott, de Greenock sur la Clyde en Ecosse, qui a aidé à fonder les chantiers navals de Penhoët. Le colloque comprendra des interventions d'universitaires, de spécialistes de la construction navales et de témoins et/ou historiens, associées à des visites du chantier, à des séances de projection de films par la cinémathèque de Bretagne ainsi qu'à une exposition. Cette manifestation est animée avec l'écomusée de Saint-Nazaire et ses homologues écossais.

A noter. Son site internet, www.histoire-bretagne.com, lance le premier magazine en ligne d'histoire de Bretagne : Dalc'homp sofij internet.

A noter pour le 22 juin

Ordre du défilé. Les élus sont appelés à manifester nombreux en tête du cortège avec la banderole « Oui, à la Loire-Atlantique en région Bretagne », puis les comités locaux du CUAB et l'ensemble des citoyens derrière une banderole sur le thème de la demande d'un référendum immédiat pour la réunification. Puis, les associations et les syndicats. Enfin les partis politiques, exceptés tous partis d'exclusion et partis d'extrême droite. Chaque organisation peut apporter ses propres banderoles et fanions.

Appel aux musiciens. Pour rendre festive la manifestation, les musiciens, sonneurs, bagadoù, fanfares... sont invités à se faire connaître ou à venir spontanément participer à ce grand rassemblement populaire.

Déplacement en cars

De Lamnion. Départ de l'ancienne gare routière à 11 h 15, 13 euros.
De Paimpol. départ de la gare routière à 11 h 15, 13 euros.
De Guingamp. Départ Place du Vally à 11 h 30, 13 euros.
De Saint-Brieuc. Départ Place Robien à 11 h 45, 12 euros.
De Dinan. Départ de la gare SNCF à 12 h, 10 euros.
Inscription jusqu'au jeudi soir 19 juin inclus.
Contact de 20 h à 22h30 au 02.96.49.58.30 (tél/rép/fax).
De Brest. Contact au tél. 02.98.94.00.58.
De Quimper. Contact au tél.02.98.94.00.58.
De Vannes. Réservations au 02.97.01.01.11 du lundi après-midi au samedi.
De Lorient. Départ Place de l'Hôtel de Ville à 12 h 30,8 euros. Réservation au 02.97.21.37.05.
De Redon. Départ Place du Tribunal à 13 h. Réservation au 02.99.71.17.69.
De Saint-Malo. Réservations au 02.99.81.72.19.
De Rennes. Départ du Centre Alma à 13 h. Réservation au 02.99.81.72.19.

Pour les autres cars

Le délais d'édition n'a pas permis d'avoir les coordonnées de tous les cars.
Pour les informations complémentaires :
Tél/fax 02.99.71.17.69.

Que puis-je faire ?

☛ Interpeller mes élus (maire, conseillers municipaux, généraux et régionaux, parlementaires) et les acteurs sociaux pour leur demander de signer la Charte pour la réunification de la Bretagne.

☛ Réagir chaque fois que l'identité bretonne de la Loire-Atlantique est niée ou attaquée.

☛ Intervenir pour modifier les cartes ou les études chaque fois que la Bretagne est présentée à quatre départements. Favoriser les fédérations à cinq départements des associations, syndicats, et structures économiques, etc.

☛ Adhérer au CUAB et rejoindre ou créer un comité local. L'adhésion permet de recevoir quatre fois par an *Le Courrier de l'Unité*.

Merci de votre soutien !

Bulletin de soutien au CUAB

Pour la réunification de la Bretagne, j'adhère au CUAB :

Nom :.....Prénom :.....
Adresse :.....Age :.....
Code postal:.....Ville :.....
Tél :.....fax :.....portable:.....
Courriel :.....Profession/responsabilités :.....

Adressez un chèque de 20 Euros (Sans ressources: 5 ¤, Association: 35 ¤)

CUAB - Secrétariat général - BP 49032, - 44090 Nantes / Naoned Cedex 1

Tél: 06.86.63.29.03. Site internet : www.cuab.org – Courriel : contact @cuab.org

Bretagne unie

Bretagne unie supplément spécial et gratuit au n° 48 du *Courrier de l'unité* Issn 0756-0044 Tirage : juin 2003 25 000 exemplaires Imprimerie Impram

Directeur de la publication : Alain Grand-Guillot.
Rédacteur en chef : Emile Granville.
Maquette, secrétariat de rédaction : Xavier Eveillé.
Avec la collaboration de Thierry Jolivet, Jean Ollivro, Pierre-Yves Le Rhun, Yves Lainé, Loïc Lamandé.
Remerciements à No No.

Michel Hado (CFDT) : « Pour une Bretagne forte »

Michel Hado.

Bretagne Unie. Pourquoi avez-vous constitué un syndicat régional CFDT Finances ?

Michel Hado. La défense des services publics financiers passe par l'affirmation de leur rôle incontournable dans l'aménagement équilibré du territoire. La dimension régionale de notre syndicat est un atout : c'est notamment à ce niveau que devront s'organiser, avec d'autres administrations, l'exercice de nos missions, au plus près du terrain, dans le cadre de maisons de services publics.

B.U. Pourquoi avez-vous inclus dans vos statuts, la Loire Atlantique ?

M.H. La réunification de la Bretagne fait, en effet, partie de nos statuts. Dès lors que cette revendication est majoritairement exprimée par la population, le Fi'Breizh CFDT doit se faire le relais de cette demande. Nous le faisons d'autant plus naturellement que l'idée fédérale et la demande d'une région Bretagne forte et cohérente ont toujours été des conceptions défendues par la CFDT.

Votre Partenaire Santé du Pays
Mutuelle des Pays de Vilaine
Maison de la Mutualité
1, Grande Rue
35600 REDON
Tél: 02 99 72 13 00
20 000 adhérents solidaires

Tél. 02.99.71.01.94 Fax 02.99.71.12.88
Combinées à bois Robland
" POUR L'AMOUR DU BOIS"
L'OCCASION EN TOUTE SÉCURITÉ
Scierie-Menuiserie-Aspiration-Affûtage
EXPOSITION DE MACHINES SUR 5000 m²
Site internet: www.renaud-machinesabois.com

Le gallo contribue à la réunification

Yann Mikael, habite à Blain. Il est secrétaire de l'association Vantyé :

Bretagne Unie. Pourquoi pensez- vous que la réunification de la Bretagne facilitera l'expression du gallo ?

Yann Mikael. L'étude du "parler mitaw" peut aider à la prise de conscience des gens de leur identité bretonne, parce que le parler mitaw fournille de mots bretons et de tournures bretonnes. Nous sommes d'abord Bretons. Il ne faut pas se dire : « Est-ce que la réunification apportera quelque chose au gallo », mais plutôt: « Est-ce que le gallo peut contribuer à la réunification de la Bretagne ? ».

B.U. Quelles sont les activités de l'association Vantyé en Loire-Atlantique ?

P.M. L'association Vantyé est présente en Pays Mitaw. C'est à dire entre Loire et Vilaine. Notre premier travail a été de collecter les mots spécifiques du parler mitaw. J'ai pu constater que beaucoup de ces mots venaient du breton tout proche, récemment éteint, à Batz notamment. Beaucoup de toponymes aussi sont bretons entre Loire et Vilaine, leur explication renforce l'identité bretonne, tout comme toute histoire locale ou bien les frairies, ces institutions typiquement bretonnes avec leurs saints bretons protecteurs. Pour vulgariser ces recherches auprès des gens nous avons créé *Pihern, La voix du Pays Mitaw*, revue trilingue qui paraît annuellement.

Vantyé : 64, route de Derval, 44 290 Guémené-Penfao. Pihern : 12, rue René Giraud 44130 Blain.

Dessin de J. P. Lafforet

Cidre Fermier de Bretagne

Patrick Gourlay – Producteur-récoltant
29300 – Arzano – Pg : (33) 02 98 71 75 33
Sistr graët e bro Kemperle

Festival Anne de Bretagne à Pornic

Le Festival Anne de Bretagne se veut le pendant pour le Sud-Bretagne du Festival interceltique de Lorient et du Festival de Cornouaille à Quimper. Il réunit l'ensemble des cercles, musiciens, chanteurs et conteurs. Cette année le festival a lieu à Pornic.

Le programme est copieux. Le jeudi 19 juin : cinéma avec la cinémathèque de Bretagne. Le vendredi 20 juin : un concert de chorales, Kan ar Vro, Anna Vreizh, Les Choralines, War-Raok. Le samedi 21 juin : chant de marins à 17h30, et Fest-Noz avec Aelig, Pas de Sept, Les Pibalous, Duo Paty-Schoeder, Ha Daou Gozh à 21 h. Le dimanche 22 juin : concours de sonneurs à 10h30, défilé des Cercles et Bagadoù à 11 h. En après-midi Festival de danses, chants et musique, et à 19 h le Triomphe.

Un message de sympathie du CUAB aux organisateurs et participants. Le CUAB salue le travail de fond réalisé tous les ans par les organisateurs du Festival Anne de Bretagne. Pour la manifestation du 22 juin à Nantes, le CUAB n'a pas pu choisir une autre date. Pour deux raisons : le délais déjà très court pour organiser une telle manifestation et l'impératif des calendriers : du Parlement, du conseil général de Loire-Atlantique et du conseil régional de la Bretagne administrative (voir page 2 du journal *Pourquoi manifester le 22 juin*). S'ajoute à cela le caractère historique de l'ouverture institutionnelle actuelle que personne ne saurait prendre le risque de manquer. Le CUAB adresse donc toutes ses salutations amicales aux organisateurs, aux groupes participants, et à la municipalité de Pornic. Chacun pourra trouver à sa manière, à Nantes ou à Pornic, le dimanche 22 juin, la façon d'affirmer haut et fort la nécessité de la réunification administrative de la Bretagne. Pour les manifestants présents à Nantes, il leur sera même toujours possible d'assister au Triomphe organisé à Pornic à 19 heures.

Longue vie au Festival Anne de Bretagne...

CENTRE PER ROY
Ti-kendalc'h
Centre Culturel Breton – Stages
Festoù-noz – Concerts
Classes vertes et rousses-Classes du patrimoine
Salles d'activités Bibliothèque et Vidéothèque Bretonnes
56350 Saint-Vincent-sur-Oust
Tél.02.99.91.28.55 – Fax 02.99.91.39.89
e-mail: tikendalch@tikendalch-perroy.asso.fr

ROUDOUR e NAONED !
En collaboration avec KENTELIOÙ AN NOZ
5 jours de stage de breton intensif
du 30 juin au 4 juillet
Niveaux 1 (faux-débutants), 2 (confirmés), 3 (supérieur)
☎ 02 98 99 75 81 02 98 99 76 01 E-mail roudour@free.fr

COAT-ALBRET
CIDRE BOUCHÉ DE BRETAGNE
Produit et mis en bouteilles par Loïc BERTHELOT
Artisan-Cidrier 35137 BEDEE tél :02 99 09 05 78 fax :02 99 09 30 95

Espace Leurenn
Glenmor
CARHAIX KARAEZ
THEATRE DU KREIZ BREIZH

"POUR REJOUIR LA COMPAGNIE"
Création du trio BROU/HAMON/QUIMBER....28/09/03
BELMONDO IMPLUSE SEXTET – JAZZ.....5/10/03
L. SUBRAMANIAM – *MUSIQUE D'INDE DU SUD*...! EVENEMENT ! 19/10/03
FANFARE CIOCARLIA – *ROUMANIE*.....23/11/03
JACKY TERRASSON TRIO – *JAZZ*.....7/12/03
DANSE KATHAK *ET MUSIQUE D'INDE DU NORD*.....21/12/03
RENSEIGNEMENT /RESERVATION : 02.98.99.37.50

Deux livres que tous les élus politiques, tous les décideurs économiques, tous les acteurs du monde social et du monde culturel ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la Bretagne, doivent absolument lire.

Fondateur et, durant de nombreuses années, principal animateur du Célib (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons), Joseph Martray a été un acteur majeur du développement économique de la Bretagne à partir des années 1950.

Enseignant de géographie à l'Université de Rennes-II, Jean Ollivro s'impose de plus en plus par ses nombreux travaux comme un des meilleurs spécialistes du développement régional et de l'aménagement du territoire.

En vente dans toutes les "bonnes librairies" au prix de 19 euros chacun.

Editions Les Portes du large
34, rue Frédéric Le Guyader
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande

Diplôme d'Université

Métiers et langue bretonne

La langue bretonne? Un passeport pour votre métier!

Cursus

Formation intensive en un an à plein temps
Parcours individuel après valorisation des acquis

Pour quels métiers?

- Professeur des écoles
- Professeur de collège et lycée (langue bretonne et toutes disciplines enseignées en breton)
- Chargé de communication et marketing
- Agent de développement d'actions touristiques
- Agent de développement du patrimoine
- Guide
- Hôtesse d'accueil
- Animateur médias

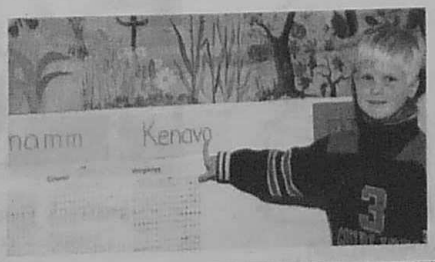

Pour mettre toutes les chances de votre côté et pour bénéficier d'une formation de qualité
Contactez Yannig au
02 97 46 43 51 ou au 02 97 63 43 64
ou par Internet
yb.dihun@freesbee.fr
Vous pouvez aussi joindre l'UCO la plus proche de votre domicile.
A très bientôt!

Kenavo dizale!

Demandez sans tarder le dossier d'inscription, le nombre de places est limité

Université Catholique de l'Ouest Bretagne-Nord
Campus de La Tour d'Auvergne, 37 rue du Maréchal Foch
BP 90431 - 22204 GUINGAMP cedex
Tel: 02 96 44 46 46 • Fax: 02 96 44 44 55
e-mail: uco-bretagne-nord@qualite-info.fr
HTTP://www.qualite-info.fr/uco-bretagne-nord

Université Catholique de l'Ouest Bretagne-Sud
Le Vincin - BP 17
56610 ARRADON cedex
Tel: 02 97 46 33 60 • Fax: 02 97 46 33 62
e-mail: uco-bs.direction@wanadoo.fr
HTTP://www.perso.wanadoo.fr/uco.bs